



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 19

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-019**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du CA 2023**

Le Compte administratif 2023 soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	226.085,91	67.731,31	
RECETTES	226.085,91	229.322,69	
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>161.591,38</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	544.790,23	51.633,90	12.030,00
RECETTES	544.790,23	395.628,54	
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>343.994,64</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>505.586,02</b>	

Commentaires par chapitre et par section selon le tableau ci-dessous.

## I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A) Dépenses

Chap.011	<b>Charges à caractère général :</b> Le réalisé : 1.020,00 € de frais d'honoraires (contrôle des dispositifs d'auto-surveillance du système d'assainissement)
Chap.66	Le réalisé : 4.987,09 € a trait au paiement de l'intérêt de l'annuité des emprunts (raccordement Laval, Brenac, Marides)
Chap.042	Le réalisé 61.724,22 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement chapitre 040

### B) Recettes

Chap.70	Le réalisé 47.647,73 € a trait : - Au produit de la surtaxe pour les deux semestres de 2023 pour 43.647,73 € - Au reversement des frais de contrôle d'assainissement pour 4.000 €
Chap.74	Le réalisé 13.589,05 € correspond à la prime d'épuration 2023
Chap.042	Le réalisé 24.075,00 € a trait à la quote-part des subventions d'équipement. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses d'investissement chapitre 040
Compte 002	Le réalisé : 144.010,91 €. Il s'agit de la reprise du résultat du compte administratif 2022

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) Dépenses

Chap.16	Le réalisé 27.558,90 € a trait au paiement du capital de l'annuité des emprunts.
Chap.21	Pas de réalisation. Un RAR de 12.030 € pour divers travaux.
Chap.040	Le réalisé 24.075,00 € a trait à l'amortissement des subventions d'équipements, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes de fonctionnement, chapitre 042.

### B) Recettes

Chap.040	Le réalisé 61.724,22 € a trait à l'amortissement des immobilisations. Opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement chapitre 042
Compte 001	Le réalisé : 333.904,32 € reprend l'excédent 2022 du compte administratif

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

M. Le Maire se retire, Mme Nadia PARACHINI, 1ère Adjointe au Maire, préside la séance, demande de bien vouloir approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023 tel que sus visé et demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Rapporteur,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 19 voix POUR, 3 CONTRE ( MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION ( M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2022	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
<b>Dépenses</b>	<b>69 970,01</b>	<b>226 085,91</b>	<b>67 731,31</b>	-
-				
Chap 011 - Charges à caractère général	2 040,00	10 000,00	1 020,00	
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	-			
Chap 66 - Charges financières	5 992,99	5 200,00	4 987,09	
Chap 67 - Charges exceptionnelles	-			
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	61 937,02	62 000,00	61 724,22	
Chap 023 - virection section d'investissement	-	148 885,91	-	
<b>Recettes</b>	<b>213 980,92</b>	<b>226 085,91</b>	<b>229 322,69</b>	-
Chap 70 - Ventes de produits Prest. services	44 827,89	46 000,00	47 647,73	
Chap 74 - Subvention d'exploitation	12 782,28	12 000,00	13 589,05	
Chap 042 - Op.d'ordre de transf.entre sect.	24 075,00	24 075,00	24 075,00	
Chap 77 - Produits exceptionnels	0,81			
Chap 002 - résultat antérieur	132 294,94	144 010,91	144 010,91	
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>144 010,91</b>		<b>161 591,38</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>52 736,43</b>	<b>544 790,23</b>	<b>51 633,90</b>	<b>12 030,00</b>
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	26 553,00	27 600,00	27 558,90	
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	-			12 030,00
Chap 21 - Immobilisations corporelles	2 108,43	493 115,23	-	
Chap 23 - Immobilisations en cours				
Chap 040 - Subvention d'équipement	24 075,00	24 075,00	24 075,00	
<b>Recettes</b>	<b>386 640,75</b>	<b>544 790,23</b>	<b>395 628,54</b>	-
Chap 021 Virement section d'exploitation		148 885,91		
Chap 10 - Apports, dotations, réserves	345,87	-		
Chap 16 - Emprunts				
Chap 13 - Subventions d'équipement				
Chap 040 - Amortissement des immob.	61 937,02	62 000,00	61 724,22	
001 - Résultat antérieur	324 357,86	333 904,32	333 904,32	
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>333 904,32</b>		<b>343 994,64</b>	
<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>477 915,23</b>		<b>505 586,02</b>	

La Secrétaire de séance,

  
Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme  
La 1ère Adjointe au Maire,

  
Mme Nadia PARACHINI.



**2024-019****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-04-17T15-52-21.00 ( MI252438960 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-019-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : Vote du 17/04/2024**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**  
7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-019.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 15:52

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 15:52

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 15:56